



Spécialisation Energies Renouvelables

- **Public**

Demandeur d'emploi, salariés d'entreprise, CSP...

- **Prérequis**

Après passage des tests EVA niveau recommandé A1 et X1

- **Modalités et délais d'accès**

Dès votre inscription, votre candidature est prise en compte par nos services administratif puis validé ou pas par les instances territoriales, une réponse vous est apporté dans un délai de 8 jours.

Après élaboration de votre dossier administratif (complet) un délai de 90 jours maximum avant le démarrage de votre formation.

- **Objectifs professionnels**

Acquérir les connaissances de base sur la production d'énergie électrique à partir des énergies renouvelables (éolien, solaire, photovoltaïque, pompes à chaleur, etc.).

Comprendre les problématiques énergétiques de notre société et appréhender les notions essentielles relatives aux différentes sources d'énergies renouvelables.

Pour chacune des technologies, étude du fonctionnement d'une installation, connaître sa mise en œuvre, prendre en compte l'impact environnemental de l'installation et de sa maintenance.

Apprendre à réaliser une étude de faisabilité, appréhender les aspects économiques de l'insertion des énergies renouvelables intermittentes dans les marchés concurrentiels de l'électricité.

- **Moyens et méthodes pédagogiques**

Cette formation est basée sur la prise de connaissance des règles de l'art acquis grâce à des cours délivrés par des formateurs professionnels dans leurs domaines techniques. Des mises en application sont réalisées au travers de travaux pratiques en atelier le plus proche possible de la réalité.

- **Nombre de participants**

De 1 à 12 participants

- **Dates de la formation**

De nombreuses dates de démarrage d'actions. Plus de précisions sur notre site : arepfresc.fr

- **Durée de la formation**

Temps en centre : 245 heures

Temps en entreprise : 140 heures

Temps complet : 385 heures

- **Tarif de la formation**

Coût de la formation : 3 802 €

- **Modalités d'évaluation**

Chaque compétence professionnelle est tracée sur un livret de compétence (ECF) tout au long du parcours de formation.

- **Validation / Sanction**

Attestation de fin de formation

Date d'actualisation de la fiche formation: Mars 2024

- **Suite de parcours**

Sans objet dans ce cadre.

- **Débouchés**

technicien d'installation en équipement de confort climatique



- **Accessibilité**

Locaux conformes à la réglementation E.R.P, accessibles aux personnes à mobilité réduite. Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap. Vous pouvez demander un accompagnement spécifique à notre référent handicap sur le site sophie.dumortier@ufafresc.fr

- **Programme de formation**

- **Taux de retour à l'emploi**

** Données issues du site « INSERJEUNE » Spécialisation Energies Renouvelables (6 mois de la sortie de la formation)

Développer vos compétences dans les énergies renouvelables.

- **Contact(s)**

formations@arepfresc.fr
Tél : 03 20 68 33 59
103 Boulevard de Metz 59100 Roubaix
Ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h et de 13h à 17h16

- **Résultats de la dernière session de formation**

* Moyenne issue de la consolidation des indicateurs de performance pour l'année scolaire 2022-2023



En scannant ce QR Code, vous accédez au détail complet des résultats des formations dispensées dans le centre

